Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Survol-de-la-centrale-nucleaire-par-un-drone

9 juin 2017

Survol de la centrale nucléaire par un drone : dispense de peine confirmée

Belleville-sur-Loire

Faits divers

Publié le 09/06/2017 à 10h59

Centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire © Stéphanie Para

La cour d’appel de Bourges a, hier, confirmé « en tout point » le jugement du tribunal correctionnel de Bourges qui reconnaissait coupables mais dispensait de peine deux hommes ayant fait voler des drones dans la zone interdite de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire, en novembre 2014.

Le parquet avait fait appel de cette dispense de peine. Les deux hommes, un Loirétain et un Alsacien qui avaient utilisé leurs drones au-dessus d’un étang, à côté de la centrale, devront néanmoins payer 500 euros chacun à EDF, qui gère la centrale, pour ses frais de justice.